

**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO**

**Troupes des Nations unies : une
formation insuffisante et la barrière de la
langue entament la confiance de la
population**

Index AI : AFR 62/040/2003

ÉFAI

Vendredi 19 septembre 2003

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'insuffisance de formation aux droits humains et le manque d'attachés de liaison et d'agents chargés des questions humanitaires parlant français compromettent gravement la capacité de la force de maintien de la paix des Nations unies en République démocratique du Congo, la MONUC, à protéger efficacement les droits humains et à assurer la sécurité dans l'est du pays. La région de l'Ituri est particulièrement menacée, la Force multinationale intérimaire d'urgence placée sous commandement français s'étant retirée de Bunia le 6 septembre.

« Les récents événements mettent clairement en évidence qu'il faut de toute urgence remédier à ces lacunes », a déclaré Amnesty International aujourd'hui, vendredi 19 septembre 2003.

Le 4 septembre au petit matin, un groupe de personnes appartenant à l'ethnie hema s'est rendu au domicile d'un homme à Bankonko, à Bunia. L'accusant d'être un espion à la solde de l'ennemi, ces personnes auraient menacé de le tuer. Sa femme est partie chercher de l'aide auprès de soldats uruguayens de la MONUC, en poste près du camp accueillant les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, non loin de l'aéroport de Bunia, relativement proche de la maison de cet homme. En raison de l'absence de réaction des soldats de la MONUC, des habitants identifiés par des voisins comme appartenant à l'ethnie lendu se sont portés au secours de cet homme et de sa femme. Un combat acharné s'en est suivi, causant la mort d'un Hema.

Lorsque les soldats uruguayens de la MONUC sont finalement arrivés sur les lieux des troubles, ils ont arrêté Willy Bengwela, haut responsable de l'Agence nationale de renseignements (ANR), ainsi qu'un conseiller spécial en matière de sécurité auprès de la Commission de pacification de l'Ituri, qui forme l'administration provisoire dans cette région.

Willy Bengwela se trouvait sur les lieux en service officiel, enquêtant sur ce qui s'était passé. Les soldats de la MONUC l'ont conduit dans leur camp, où il a été entièrement dévêtu, avant d'être battu, les mains et les pieds liés derrière le dos. Ils lui ont infligé des brûlures de cigarettes sur les lèvres et le cou, et l'ont contraint à dormir sur un sol froid pendant trois jours. Willy Bengwela a été libéré après avoir accepté de signer une déclaration indiquant qu'il n'avait pas été maltraité au cours de sa détention. Aucun motif n'a jamais été fourni pour expliquer son interpellation. Deux de ses collègues ont également été appréhendés et auraient subi des traitements similaires.

« La MONUC, et tout particulièrement les hauts responsables de la Brigade de l'Ituri, doivent mener une enquête exhaustive sur cet acte de torture apparemment isolé, imputable à des soldats agissant sous son mandat, et veiller à ce que les conclusions soient rendues publiques et les auteurs déférés à la justice, a recommandé Amnesty International.

« Cet événement ne peut que contribuer à accroître les tensions à Bunia et à entamer davantage la confiance des habitants de la région dans la force de l'ONU. Cela met clairement en évidence le fait que le personnel de la MONUC doit recevoir une formation sérieuse en matière de normes internationales relatives aux droits humains et que la MONUC doit disposer en nombre suffisant d'attachés de liaison et d'agents chargés des questions humanitaires parlant français, afin de faciliter la communication avec les populations locales », a ajouté l'organisation de défense des droits humains.

Les allégations portées contre les soldats uruguayens s'inscrivent dans le sillage d'une annonce faite par un porte-parole des Nations unies à New York. Il a confirmé que le Département des opérations de maintien de la paix avait ouvert une enquête sur le vol signalé d'objets sacrés, dérobés la semaine dernière dans une église de Bunia par sept soldats uruguayens.

« Ces affaires soulèvent de nouvelles interrogations quant à la formation reçue par les troupes et à leur niveau de connaissance de la situation locale, lorsqu'elles sont envoyées dans des contextes aussi tendus et potentiellement explosifs que l'est de la RDC.

« La communauté internationale doit offrir toute l'assistance technique et la formation requises, et faire ainsi en sorte que la Brigade de l'Ituri, mission

nouvellement mandatée dans cette région pour maintenir la paix, agisse aussi efficacement que possible. L'occasion s'offre à la communauté internationale de démontrer qu'elle est déterminée à mettre un terme à ce que l'on peut décrire comme l'une des crises humanitaires et des droits humains les plus catastrophiques dans le monde d'aujourd'hui », a affirmé Amnesty International.

En dépit des récentes évolutions positives sur la question du déploiement de troupes en Ituri, Amnesty International demeure vivement préoccupée par le fait que le contingent de la force multinationale placée sous commandement français se soit retiré, alors que les forces de la MONUC ne s'étaient pas encore totalement déployées – et ce malgré une brusque montée des tensions dans la région, qui se sont déjà traduites par des pertes en vies humaines à Bunia.

Le lundi 9 septembre, Amnesty International a publié un rapport sur les enfants soldats en RDC, dans lequel elle demandait à la MONUC d'exécuter pleinement son mandat renforcé aux termes des dispositions du chapitre 7 de la Charte des Nations Unies et d'intervenir avec détermination pour protéger les enfants et l'ensemble de la population civile.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le rapport d'Amnesty International intitulé *République démocratique du Congo. Enfants en guerre* : <http://web.amnesty.org/library/index/fracfr620342003> ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>